Schweizerische Kynologische Gesellschaft
Societé Cynologique Suisse
Società Cinologica Svizzera

REGLEMENT DE CONCOURS
de la Société Cynologique Suisse SCS
pour les disciplines

AGILITY MOBILITY OBEDIENCE

Règlement
Championnat Suisse Individuel Agility

Valable à partir du 01.07.2012

1. CHAMPIONNAT SUISSE INDIVIDUEL AGILITY

Le championnat suisse individuel (CS individuel) est organisé chaque année entre juin et décembre. Les clubs qui veulent poser leur candidature répondent à la auprès de la CTAMO. L'attribution est faite par la CTAMO.

1.1 Admission

La participation aux concours du CS est ouverte aux chiens de race avec pédigrée mais également à tout chien sans papiers de pédigrée reconnus qui, au moment du CS individuel, sont autorisés de participer dans la classe 3. Ces chiens doivent participer au CS avec une licence agility valable et un cahier de travail agility de la CTAMO qui confirme que le chien conduit remplisse les conditions d'autorisation. Ces chiens peuvent être conduits au CS par des conducteurs avec domicile légal en Suisse ou au Liechtenstein et qui sont membres d'une section locale ou d'un club de race de la SCS.

La vérification des conditions d'admission appartient au club organisant. En cas de doute, la CTAMO décide sur demande de l'admission.

350 chiens peuvent participer aux concours de qualification pour le CS. Ceux-ci sont déterminés de l'évaluation annuelle de la liste Agility Champions Race (ACR). La répartition entre les différentes catégories se fait en rapport aux chiens énumérés dans la liste ACR à la fin de la période de qualification. La CTAMO publie la liste des chiens autorisés à participer. Si un team autorisé de participer renonce à la participation, le prochain team de sa catégorie prend sa place. Si dans une catégorie pas toutes les places de départ ne sont revendiquées, les places de départ libres seront proportionnellement réparties entre les autres catégories.

La CTAMO fixe les détails concernant la ACR comme directive.

1.2 Mode

1.2.1 Généralités

Le CS individuel se compose de deux concours de qualification et de deux concours lors de la finale. Pour tous calculs des pourcentages, les valeurs sont arrondies au prochain nombre entier.

Toutes les directives suivantes valent toujours par catégorie.

1.2.2 Qualification

La qualification se déroule en deux concours (agility et jumping). L'ordre est déterminé par l'organisateur.

L’ordre de départ est déterminé au principe aléatoire.

Au moins 10 teams et au maximum 25% des teams qualifiés pour le CS se qualifient pour la finale. En plus le champion en titre suisse est qualifié pour la finale.

Les premiers 10% de chaque concours de qualification qui ont participé se qualifient pour la finale.

Les places de départ encore libres sont données aux meilleurs teams du classement combiné.

Si un team se qualifie dans les deux concours de qualification ou si le team est le champion en titre et donc qualifié, les teams suivants ne peuvent pas avancer et prendre la place. Le nombre de teams directement qualifiés se réduit donc. Les places de départ encore libres pour la finale sont données aux meilleurs teams du classement combiné.

Le classement combiné se compose des résultats des deux concours de qualification. Les points de fautes totales (fautes parcours et faute de temps) et les temps de parcours des deux concours sont additionnés. Le classement est fait en considération et dans l'ordre des points suivants:

1. Points de fautes totales
2. Plus petite somme des fautes de parcours
3. Plus petite somme des temps de parcours
4. Si toutes les données susnommées sont identiques, les teams seront classés ex aequo.

1.2.3 La finale

La finale se fait en deux concours (agility et jumping).

Le nombre de participants pour la finale se compose ainsi

1. des teams qualifiés par les concours de qualification
2. en plus du champion en titre

L'ordre de départ pour le premier concours (jumping) se fait au hasard. Pour le deuxième concours l'ordre de départ se fait en ordre inverse du classement du premier concours.

Les rangs 1 à 3 des concours finaux reçoivent des prix.

Pour déterminer le classement CS, les deux concours finaux sont évalués en additionnant les points de fautes totales (fautes de parcours et fautes de temps) et les temps de parcours dans une liste de résultat totale.

Pour l'ordre du classement valent:

1. plus petite somme des points de fautes totales
2. plus petite somme des fautes de parcours
3. plus petite somme des temps de parcours

Le team vainqueur est champion suisse de sa catégorie.

2. VALIDITÉ

Le règlement a été décidé lors de la DCAMO du 24.03.2012 et approuvé par le Comité central de la SCS le 30.05.2012 sur demande de la CTAMO.

Le règlement entre en vigueur le 01.07.2012.

Peter Rub	Matthias Leuthold
Président SCS	Vice-président SCS
Remo Müller	Philip Fröhlich
Président CTAMO	Vice-président CTAMO